

Global Evolution Funds
Société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois
Siège social : 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg N° B 157.442
(le « **Fonds** »)

**AVIS AUX ACTIONNAIRES DE :
GLOBAL EVOLUTION FUNDS**

SOUS-TRAITANCE PAR DÉLÉGATION – TRANSFERT D'INFORMATIONS

Cher Actionnaire,

Nous souhaitons vous informer officiellement de la modification suivante concernant The Bank of New York Mellon SA/NV, Luxembourg Branch (ci-après « BNYM »), l'agent d'administration centrale de Global Evolution Funds (ci-après le « Fonds ») et du transfert subséquent d'informations que cette modification implique.

BNYM a informé le Fonds de son intention d'héberger l'outil de vérification en matière de sanctions (LexisNexis) sur des serveurs situés en dehors du Grand-Duché de Luxembourg (voir également la section 3.11 « Protection des données » du prospectus de Global Evolution Funds). BNYM estime en effet que ce transfert constituerait la manière la plus efficace de répondre aux besoins de ses clients en matière de fuseau horaire et de région géographique, et aussi dans le but d'accroître l'efficacité de la prestation de services de BNYM.

Les activités liées à l'analyse des résultats des vérifications et aux alertes générées continueront d'être assurées par des analystes basés au Grand-Duché de Luxembourg. Les données à caractère personnel seront transférées exclusivement dans un but de traitement automatique à BNY Mellon – USA ; les résultats des vérifications seront rapatriés exclusivement au Grand-Duché de Luxembourg en vue d'une analyse plus approfondie.

Ce transfert d'informations relatives aux actionnaires est soumis à des exigences (I) réglementaires et (II) de protection des données spécifiques.

I. Exigences réglementaires

Conformément à l'article 41 (2a) de la loi du 5 avril 1993 relative au secteur financier, telle que modifiée, nous vous informons par la présente que le Fonds a consenti au mécanisme de sous-traitance décrit ci-dessous et nous souhaitons vous informer, en votre qualité d'actionnaire du Fonds, que BNYM transférera certaines de vos données dans le cadre du projet décrit ci-dessus.

Vous trouverez des informations plus détaillées concernant les activités externalisées (y compris les catégories de données et de données à caractère personnel) dans l'annexe aux présentes.

II. Exigences de protection des données

Conformément à l'article 13 du Règlement général n° 2016/679 de l'UE sur la protection des données (le « RGPD ») et en sa qualité de responsable du traitement, le Fonds souhaite également vous informer, dans le contexte du projet décrit ci-dessus, que BNYM (en sa qualité de sous-traitant) transfèrera les catégories de données à caractère personnel à son sous-traitant délégué BNY Mellon – USA, aux États-Unis d'Amérique. Ce transfert reposera sur des garanties adéquates telles qu'autorisées ou requises par le RGPD.

BNYM a précisé que, dans le contexte de cette nouvelle organisation pour la vérification des sanctions, les salariés de BNY Mellon – USA auront accès aux données à caractère personnel des actionnaires sur une base temporaire uniquement avant leur suppression.

De manière générale, vous trouverez des informations détaillées concernant le traitement des données à caractère personnel des actionnaires du Fonds réalisé par le Fonds en sa capacité de responsable du traitement dans l'Avis de respect de la vie privée mis à votre disposition en même temps que le présent avis relatif à la sous-traitance par délégation.

Si vous souhaitez des informations complémentaires, n'hésitez pas à appeler le +352 24 52 57 08 au siège social du Fonds ou à contacter votre conseiller financier.

Les investisseurs belges voudront bien noter que le Prospectus en vigueur, les documents d'informations clés, le dernier rapport semestriel ainsi que le dernier rapport annuel sont disponibles gratuitement en français et en anglais sur le site internet www.globalevolutionfunds.com et auprès de l'établissement chargé du service financier en Belgique :

ABN AMRO Bank N.V., Belgian Branch
Borsbeeksebrug 30, 2600 Antwerp

La Valeur Nette d'Inventaire (« VNI ») est publiée sur le site internet www.fundinfo.com.

Le précompte mobilier en vigueur en Belgique est de 30%.

Le document d'informations clés doit être lu attentivement avant d'investir.

Veillez agréer, cher Actionnaire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour le Conseil d'administration

Annexe :

Nom du prestataire	Pays d'établissement du prestataire	Type de services / d'opérations	Type d'informations transmises	Endroit où les informations seront transmises
BNY Mellon - USA	États-Unis d'Amérique	Hébergement de l'outil de vérification des sanctions	<p>Personne physique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Numéro de compte des investisseurs/parties liées • Type de données <ul style="list-style-type: none"> ○ Investisseur privé ○ Investisseur privé, adresse alternative ○ Entité privée liée aux Investisseurs • Genre • Titre (M / Mme etc.) • Date de naissance • Numéros de téléphone • Adresses électronique • Décédé(e) ou non • Signalé(e) comme membre du personnel • Numéro d'assurance national • Statut Blanchiment de capitaux • Détails de l'adresse <p><u>ENTREPRISE (non privée)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Numéro de compte des investisseurs/parties liées • Type d'entité • Nom de l'entité • Numéros de téléphone • Adresses électronique • Statut Blanchiment de capitaux • Détails de l'adresse 	États-Unis d'Amérique